

Les professionnels : comptabilité-audit-gestion-finance se rassemblent

Nos métiers sont confrontés à de multiples défis : garantir au public une information transparente, faire fonctionner le gouvernement d'entreprise, faire évoluer la comptabilité publique ou privée et l'adapter à de nouvelles normes et concepts, exister davantage sur le plan international. **Autant de sujets qui impliquent une concertation accrue entre des professionnels aujourd'hui dispersés** dans une multitude d'organisations,

discriminant souvent les professionnels libéraux des salariés d'entreprises ou encore des universitaires.

Rassembler les énergies pour créer de la valeur ajoutée en multipliant les échanges et en élargissant les thèmes de réflexion, c'est le pari que lance l'Ordre des Experts-Comptables en créant l'Institut des Professionnels Associés à l'Ordre des Experts-Comptables (IPAO).

E
D
I
T
O

William NAHUM

Président de l'Ordre des Experts-Comptables

Pourquoi nous rassembler ?

Ma volonté est de créer de la valeur ajoutée grâce aux talents et compétences des professionnels des métiers de comptabilité, audit, gestion et finance. L'investissement sera quasiment nul car le simple fait de rassembler les intelligences, les faire dialoguer, rechercher et trouver ensemble des solutions suffira à créer de la richesse intellectuelle et technique, à l'instar de ce qui existe en Grande-Bretagne. Bientôt la France aura rattrapé une grande partie de l'énorme handicap qu'elle accuse aujourd'hui, tant au niveau national qu'international dans le domaine des prestations intellectuelles comptables et financières. Nous proposerons cette évolution à tous les pays qui ont le regard tourné vers nous.

La France jouera ainsi un rôle moteur en Europe et dans le monde en faisant émerger une véritable "filière industrielle" de la finance créatrice d'attractivité, d'emplois et de richesses.

Qui peut adhérer à l'IPAO ?

Toute organisation ou personne physique relevant des métiers de la comptabilité, de l'audit, de la gestion et de la finance peut adhérer à l'IPAO, sous réserve de l'acceptation de son dossier par un comité ad hoc (critères objectifs de diplôme et d'expérience professionnelle).

↓ LES objectifs

○ **Fédérer** les professionnels

○ **Faciliter** les échanges

○ **Élever** le niveau de réflexion

○ **Renforcer** l'image

○ **Garantir** la transparence

↓ LE moyen

L'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières, l'outil au service du rassemblement !



Les Objectifs

Fédérer les professionnels du chiffre autour d'un projet commun.

Salariés d'entreprises, fonctionnaires, universitaires ou libéraux, tous fédèrent leurs talents pour créer de la richesse.

Faciliter les échanges sur des thèmes multiples

Le partage des savoirs et des compétences entre différents professionnels et la valorisation des bonnes pratiques contribuent au progrès individuel en aidant les professionnels à maîtriser les concepts et leur application, et au progrès collectif par une meilleure efficacité de l'entreprise.

Elever le niveau de la réflexion et de la production doctrinale et technique

Etre plus productifs en matière de doctrine, c'est mieux répondre aux nouveaux enjeux d'évolution des règles, principes comptables et pratiques professionnelles, tout en valorisant notre filière en France et à l'international.

Renforcer l'image des professionnels de comptabilité, audit, gestion, finance.

Des professionnels plus en phase avec les attentes du public et de leurs clients, c'est une profession plus attractive et rayonnante.

Garantir la transparence

La recherche et développement appliquée à nos métiers nous permettra d'optimiser nos connaissances et d'utiliser les bonnes pratiques au service de la qualité et de la transparence.

L'organisation britannique : une réussite exceptionnelle !

Au Royaume-Uni, on dénombre près de **350 000 membres d'Instituts et professionnels de comptabilité, audit, gestion, finance**, dont 66 000 libéraux (contre 17 000 en France) et 65 000 exerçant à l'étranger (contre quasiment aucun Français). Ils sont également 250 000 étudiants dans le monde désireux d'obtenir un diplôme britannique contre 5 000 un diplôme français.

Ces Instituts déploient des moyens considérables en compétences, en création, en recherche et développement, à travers des **Faculties**, dont le rôle est de favoriser les échanges entre les membres, d'accroître leur réseau professionnel et de les assister techniquement. Ce regroupement crée indéniablement une forte valeur ajoutée qui favorise la notoriété de la famille comptable et financière britannique et son rayonnement à l'international, où elle jouit d'une position forte parmi les organisations professionnelles.

IFACI – Institut de l’Audit Interne

Philippe Christelle

Président

“En France, les expertises sont trop souvent enfermées dans leurs métiers, ce qui tend à borner l’intelligence et incite au soliloque. Le grand mérite de l’IPAO et de l’Académie est de chercher à décloisonner, par l’échange, les métiers de la finance et du contrôle. Devrait en découler une véritable intelligence collective, donnant une perspective plus large qui permette d’enrichir la pratique.”

Observatoire de la Qualité Comptable

Jean-Louis Mullenbach

Président délégué

“En 1998, avec René Ricol, nous avons créé l’OQC pour identifier et faire connaître les bonnes pratiques. Notre ambition aujourd’hui, avec l’IPAO et l’Académie, est de contribuer à faire évoluer les compétences individuelles et collectives des professionnels du chiffre, de leur apporter un socle commun, un système de valeurs et des références en phase avec les attentes de leurs clients et du public, de renforcer l’image et l’attractivité de ces professions, mais également d’aider les professionnels à anticiper les évolutions de leur mission et de la responsabilité qui y sera de plus en plus attachée.”

Conseil Supérieur de l’Ordre des Experts-Comptables

Philippe Gilnicki

Vice-président

“Nos métiers doivent aujourd’hui tenir compte des nouvelles réglementations, qu’elles soient préparées par des organismes tels que l’IFAC et l’IASB, ou par la voie de groupes de réflexion sectoriels tel que le Comité de Bâle. Mais ils doivent aussi renforcer leur contribution à l’identification et à l’étude des problématiques qui toucheront leur environnement journalier et leurs clients. L’Académie doit donc être une force de proposition, pluridisciplinaire, qui intervienne en amont des grands phénomènes et des évolutions réglementaires.”

Université Paris-Dauphine

Bernard Colasse

Professeur

“Le monde comptable français est divisé en tribus qui vivent en relative harmonie mais qui, à la différence de ce qui se passe en particulier dans les pays anglo-saxons, entretiennent peu de relations entre elles. A l’évidence, ce n’est pas la configuration la plus adéquate pour se confronter aux défis de la mondialisation comptable. Aussi ne peut-on que souscrire à la création d’une organisation fédérative capable de mobiliser les énergies dispersées et mener à bien des projets communs. Une telle création risque de se heurter aux intérêts tribaux, mais peut-être est-ce le seul moyen d’éviter un Alésia comptable...”

L’outil au service du rassemblement



Lieu de réflexion, de recherche et de production, l’Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières a pour vocation de **rassembler les membres de l’Ordre des Experts-Comptables, les membres de l’IPAO et toute autre personne** n’ayant pas vocation à s’inscrire à l’une de ces institutions mais souhaitant participer aux travaux et productions de l’Académie. L’objectif est de contribuer à une **très large diffusion des savoirs** en France et à l’international, et ainsi de favoriser le rayonnement de la place financière de Paris.

Les missions de l’Académie

Réflexion et Production

Les Groupes de travail pluridisciplinaires, basés sur le principe du volontariat, travaillent sur des thématiques, selon les cas :

- prospectives ou d’actualité,
- privilégiant l’approche doctrinale ou technique,
- ciblées sur les grandes entreprises ou les PME.

Communication et Diffusion

→ Manifestations et colloques

Des rendez-vous périodiques sont proposés aux membres de l’Académie sur des thèmes débattus au sein des groupes de travail ou sur des sujets d’actualité et d’intérêt général.

→ Publications

L’ensemble des travaux (rapports, études, enquêtes) est rendu public. Certains font l’objet de publications, diffusées très largement à des publics diversifiés.

→ Diffusion nationale et internationale

L’Académie s’appuie sur ses travaux pour fournir, à tout moment, une réponse à une question d’actualité, nationale ou internationale.

Ces derniers font l’objet d’une diffusion régulière aux institutions professionnelles et techniques internationales dans le but de faire valoir le point de vue francophone et européen.

→ Pour tout renseignement

lacademie.info

→ Les bénéfices de l'adhésion à l'IPAO

- La qualité de "**Professionnel Associé à l'Ordre des Experts-Comptables**"
- Le statut de "**Membre de droit de l'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières**" et l'accès à ses groupes de travail, productions et manifestations
- L'accès privilégié aux congrès et publications techniques de l'Ordre des Experts-Comptables

Pour s'inscrire, les candidats, qui ne pourront pas bénéficier des prérogatives liées au statut de l'expert-comptable libéral, doivent s'engager à ne pas faire usage du titre de Professionnel Associé à l'Ordre des Experts-Comptables pour contrevenir à cette règle ou à des fins commerciales, et doivent remplir les conditions prévues dans les statuts.

→ Vous êtes :
 Directeur de comptabilité, directeur financier, trésorier, credit manager, contrôleur de gestion, contrôleur financier, auditeur interne, analyste financier,...

Responsable comptable et financier, dans la fonction publique, les entreprises et établissements publics, les collectivités locales, les universités,...

Magistrat des juridictions financières, inspections et corps de contrôle,...

Rejoignez-nous !

- **Progressez** dans votre activité par l'échange d'expériences
- **Entrez** dans un réseau professionnel
- **Rassemblez-vous** autour de valeurs partagées
- **Bénéficiez** d'une reconnaissance commune

Pour vous inscrire, il suffit de compléter le dossier d'adhésion sur le site www.ipao.net

ipao.net

Les Plus

Direction de la réforme budgétaire

Jean-Paul Milot

Chef de la Mission Normes Comptables

"**D**ans mes précédentes fonctions, j'ai pu constater que notre insuffisante capacité de réflexion doctrinale avait eu des répercussions négatives dans les changements qui se sont produits en matière de normes. Je ne peux donc que saluer l'initiative de l'Ordre des Experts-Comptables."

Les Plus

Direction Générale de la Comptabilité Publique

Jean Bassères

Directeur Général

"**D**ans le contexte d'une plus forte convergence des normes et des pratiques du secteur privé et du secteur public, la mutualisation d'expériences avec les différents professionnels des métiers de la comptabilité, de la gestion, de l'audit et de la finance du secteur ne peut qu'être source d'enrichissement réciproque."

Les Plus

Association Française de Comptabilité

Robert Descargues

Président

"**L**e projet de rassemblement des professionnels de la comptabilité, de la gestion, de l'audit et de la finance, va contribuer à rapprocher les mondes académique et professionnel, favoriser de ce fait l'insertion professionnelle des jeunes et peut-être en inciter certains à se tourner vers la recherche comptable. Je me satisfais du développement de cette dernière au sein de l'Académie, qui ne peut qu'affirmer la présence française dans les débats internationaux."

Les Plus

Association Nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion

Jean-François Bosquet

Président

"**L**a DFCG a vocation à rassembler l'ensemble des dirigeants finance-gestion. Elle se réjouit de la création de l'Académie des Sciences Comptables et Financières qui nous donnera encore plus de moyens pour défendre les intérêts de nos professions, à une époque où penser et agir "global" sont devenus une nécessité."

